

Conseil d'administration TRN
Allée des Défricheurs 3
2300 La Chaux-de-Fonds

Neuchâtel, le 24 janvier 2012

Objet : Projet de suppression des trolleybus à la Chaux-de-Fonds

Monsieur le Président,
Messieurs,

Par la presse, nous avons pris connaissance du projet de remplacement à La Chaux-de-Fonds des trolleybus par des autobus hybrides. Ce projet nous interpelle, car il est synonyme de régression et va à contre-courant d'une saine évolution.

En effet, le renoncement aux trolleybus signifie la perte d'un équipement public de grande ville. Est-ce une étape supplémentaire vers la « provincialisation » du haut du canton, « malgré les incantations politiques autour du RUN »? (Voir le courrier des lecteurs paru dans l'Impartial du 22 décembre 2011, cosigné par V. Kaufmann, professeur EPFL en sociologie urbaine et L. Stähli, consultant en planification des transports).

Pourtant, aujourd'hui, la plupart des villes suisses et européennes renouvellent leur flotte et développent leur réseau de trolleybus (Lausanne, Genève, Fribourg, Zurich, Lucerne, Lyon, Salzburg, etc.).

Neuchâtel vient d'acquérir 20 trolleybus surbaissés, alors qu'il y a dix ans, le directeur annonçait leur remplacement par des véhicules électriques sans ligne de contact grâce à la pile à combustible. Dans notre canton, la main droite ignore-t-elle ce que fait la main gauche ?

ATE Association transports et environnement
Section du Canton de Neuchâtel
Rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel
Tél. 032/724 28 28, Fax. 032/724 28 80
secretariat@ate-ne.ch www.ate-ne.ch

Les arguments avancés pour leur suppression ne sont pas convaincants:

- **Réaménagement de la Place de la Gare** : nous ne comprenons pas que le réaménagement de cette place aille de pair avec la suppression des trolleybus. A notre avis, il n'y a pas de raison de lier ces deux dossiers et les nombreux avantages des trolleybus doivent conduire à investir dans de nouvelles lignes aériennes. Le fait que celles-ci arrivent en partie en bout de course ne doit pas conduire à leur démantèlement, mais à leur déplacement et à leur renouvellement.
- **Surcoûts en cas de travaux de voirie** : ces surcoûts pourraient être évités car ils sont le résultat du choix de l'organisation des travaux à La Chaux-de-Fonds, qui n'est pas le même que dans les autres villes de Suisse (celles-ci organisent leurs travaux en tenant compte du passage des trolleybus), et du choix des véhicules trolleybus qui ne sont pas équipés d'un moteur auxiliaire performant.
- **Dégivrant** : c'est le prix à payer pour avoir des trolleybus à 1000 m d'altitude.
- **Bus hybride** : cette technique en est encore au stade des tests. La Chaux-de-Fonds veut-elle se lancer dans une expérience et essayer les plâtres ?

Les avantages du trolleybus par rapport à l'autobus sont évidents :

- **Moyen de transport écologique** : silence et propreté (pas de gaz d'échappement), ce qui constitue un avantage important en milieu urbain, notamment dans les zones piétonnes.
Indirectement, le trolleybus décharge le contribuable, car il n'entraîne pas de coûts de santé (particules fines, par exemple) et de dommages à l'environnement.
- **Confort de roulement** : accélération et décélération sans secousses (pas de changements de vitesse), ce qui est particulièrement apprécié par les clients, notamment ceux qui voyagent debout. Des enquêtes montrent que lorsque les clients ont le choix entre autobus et trolleybus, ils choisissent le trolleybus.
- **Puissance de traction adaptée aux villes en pente.**
- **Possibilité d'acquérir des trolleybus articulés avec deux essieux moteurs**, particulièrement bien adaptés pour les chaussées en pente et enneigées.
- **Moteurs électriques de conception robuste et d'un entretien facile.**
- **Longévité** : la durée de vie d'un trolleybus est de plus de 20 ans en moyenne,

contre 10 à 15 ans pour un autobus.

- **Image:** le trolleybus est perçu de manière plus attractive que l'autobus. Il ajoute un plus à l'image de la ville. Le public reconnaît plus aisément le tracé du trolleybus que celui du bus. A Salzbourg, le remplacement des bus diesel par des trolleybus a généré une augmentation de 15 pour cent des recettes des billets.

L'abandon des trolleybus nous semble être un très mauvais choix, basé essentiellement sur la perspective à court terme de faire des économies. C'est ce même motif qui a guidé les CFF ces dernières années dans leur choix de démanteler des infrastructures dans les montagnes neuchâteloises, infrastructures qu'il faut aujourd'hui recréer à grand frais, avec une participation conséquente des collectivités publiques.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, nous vous demandons de maintenir les trolleybus à La Chaux-de-Fonds, troisième ville de Suisse romande.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Marie-Claire Pétremand,
membre du Comité

Sébastien Jacobi
membre du Comité

Copies : -Conseil communal de La Chaux-de-Fonds
-Conseil général de La Chaux-de-Fonds
-Claude Nicati, Conseiller d'Etat responsable des transports
-Robert Nussbaum (l'Impartial), Claude Grimm (Le Courrier), journalistes